CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E114575** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/04/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES 340 819 648 R.C.S

Siret : 340 819 648 00015

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7172614

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021765136804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021765136804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : MIROITERIE FERESIN

AVENUE DE LA LIBERATION
65430 SOUES

Téléphone : 05 62 33 01 99 **Fax :**

Portable : 06 08 76 10 72

Responsabilité légale :
FERESIN FRANÇOIS CO-GÉRANT / FERESIN FRÉDÉRIC CO-GÉRANT

Site Internet : www.miroiterie-feresin.fr

E-mail : miroiterie@feresin.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 097 897 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3521	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante)	6	22/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 08:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.